

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE LA NIEVRE

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT  
ORGANISE UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ENTIEREMENT GRATUIT,  
A DESTINATION DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS  
DES STRUCTURES D'UTILITE SOCIALE DE LA NIEVRE SUR LA  
THEMATIQUE :

# «Comprendre, s'adapter et trouver des solutions à la réforme territoriale de 2015»

Comprendre la loi NOTRe et les réformes territoriales?

Développer des stratégies pour valoriser ses activités auprès  
des pouvoirs publics?

Construire des stratégies sur le moyen/long terme avec des  
acteurs ciblés

**Le jeudi 12 et vendredi 13 Décembre 2019  
de 9 h 00 à 17 h 00**

**A la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre  
2 Boulevard Jacques Duclos – 58 000 NEVERS**

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à nous retourner par courrier ou par  
mail **pour le lundi 9 décembre 2019 au plus tard** aux coordonnées suivantes :

**DLA 58 / Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre  
2 Boulevard Jacques Duclos – 58 000 NEVERS**

Tel : 03.86.61.58.30 - mail : [federation-centres-sociaux-nievre@orange.fr](mailto:federation-centres-sociaux-nievre@orange.fr)

## PROGRAMME GENERAL DES 2 JOURNEES D'ACCOMPAGNEMENT

### 1 ère journée

- **La NOTRe et l'acte II de la décentralisation :**
  - Appréhender la loi NOTRe comme une nouvelle étape de l'**organisation territoriale** : quels changements territoriaux et quels nouveaux acteurs
  - Appréhender les différentes modifications apportées par la Loi NOTRe en termes de nouvelles compétences des acteurs publics. : La clause de compétence générale son évolution et son impact sur les financements
  - Construire une analyse des attentes des intercommunalités
  - Identifier et accompagner les évolutions actuelles et à venir et les conséquences de la constitution de nouveaux territoires portés par les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

### 2ème journée

- **Proposer et favoriser l'appropriation des méthodologies propres à positionner son projet :**
  - Réaliser un état des lieux :
    - Quel sont les collectivités qui me soutiennent ?
    - Sur quelles compétences les projets emmargent-ils ?
    - Est-ce que mon activité mes actions sont en cohérence par rapport à ses soutiens financiers ?
    - Des financements croisés entre région et le département sont-ils possibles sur un même projet ?
    - Quel est l'évolution des financements de chaque collectivité sur plusieurs exercices ?
    - Quel est l'antériorité du partenariat ?
    - Le changement de d'échelle de la communauté de communes mettez-le en évidence de la concurrence entre associations ?
    - Y a-t-il un risque de baisse de financement ?

## DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE LA NIEVRE

- La suppression de la clause de compétence appelle un effet sur les financements ?
  
- **Diagnostiquer les logiques et les stratégies d'acteurs** : cartographie des acteurs et des actions ;
  - Quelles sont les facteurs de différenciation de l'association ?
    - Qu'est-ce que l'association/le projet apporte de spécifique sur la thématique ?
    - En quoi le projet est-il complémentaire de l'action des autres acteurs ?
  
- **Construire un système d'alliance** : qu'est-ce que chaque partenaire peut apporter au partenariat ? Clarifier les intérêts mutuels et les enjeux communs ?
  - Concevoir et appliquer des méthodes et des outils
  
- **Construire les conditions de la pérennisation du projet associatif dans l'évolution de son environnement territorial** :
  - Le travailler ensemble sur un projet global, se rapprocher pour coopérer, les clefs de ces démarches :
  - La coopération au service du projet, avec différents acteurs sur le territoire d'intervention de l'association, mais également la coopération de proximité entre associations : la mutualisation comme outil de cette coopération.
  
- **Appliquer la méthode pour mon association (en individuel sur demande)**

**Le prestataire Smail M'Raim donne des cours de politiques publiques dans le cadre du DESJEPS. Il est également un ancien délégué départemental et régional de centres sociaux en nouvelle Aquitaine. Il accompagne les structures associatives dans le cadre du DLA sur toutes les thématiques et notamment partenariales.**

## BULLETIN DE PARTICIPATION

# « Comprendre, s'adapter et trouver des solutions à la réforme territoriale de 2015 »

A nous retourner par courrier ou mail pour le lundi 9 décembre 2019

Vos Coordonnées :

Nom de votre Association : .....

Adresse : .....

CP : ..... VILLE : .....

☎ : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

) : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

✉ : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

✉ : .....@.....

Nombre de Participant(s) : |\_|\_|

NOM	Prénom	Fonction	12 décembre 2019	13 décembre 2019	Réservation de repas (à votre charge)
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**PS : LES STRUCTURES SOUHAITANT BENEFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DOIVENT NOUS EN FAIRE LA DEMANDE.**